

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Réunion Ordinaire du 18 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le dix-huit du mois de février à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**Date de la convocation :** 12 février 2025

**18 présents + 3 pouvoirs (21 votes sur 28) :**  
**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSault
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI (suppléant)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**3 pouvoirs :**

- ✓ Dominique BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

**Absents/Excusés :** Jacques ROY, Françoise RICHARD, Monique NOLOT, Gérard CHABAUTY, Dominique BARREAU, Huguette ROUSSEAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE

**Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance**

=====

**RESSOURCES HUMAINES  
Service commun finances-ressources humaines**

Le service commun est mis en place depuis juillet 2021. Il concernait jusque-là la planification du CIAS et le service finances/paie. La gestion des ressources humaines demeurait propre au CIAS et à la CCAVT.

Depuis plusieurs mois, le service se réorganise. Il est donc proposé de mettre à jour le service commun en lien avec cette nouvelle organisation, à savoir

- la mutualisation des RH (carrière/paie) et des finances composé de 100% de la responsable et de l'agent en charge de la comptabilité, et 50% du temps de l'agent en charge des RH et de l'administration.
- le retrait du planning qui revient à la totalité au CIAS.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5721-9,
- Vu les statuts de l'EPCI,
- Vu l'avis défavorable du CST en date du 10 décembre 2024
- Vu l'avis favorable du CST en date du 14 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De renouveler à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 le service commun entre la CCAVT et le CIAS Airvaudais-Val du Thouet.
- De valider la convention de renouvellement de ce service commun, annexée à la présente délibération.
- D'autoriser M. le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré, le 19 février 2025  
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,  
Pascal BIRONNEAU

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20250219-14-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de l'acte et de sa transmission aux services de l'EPCI, et de sa transmission au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, en date du 19-02-2025.

Publication le : 19-02-2025

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48